

LES SEANCES DE CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 6 septembre

A l'unanimité, Le Conseil Municipal,

• Prend acte de l'avis favorable du comité technique sur le document unique d'évaluation des risques professionnels de la commune (D.U.E.R.P), sur le plan d'actions envisagé par la commune et décide de mettre en place ce plan d'actions.

• Autorise M. le Maire à faire des demandes de subventions auprès des organismes compétents pour la rénovation du réseau de l'éclairage public (chiffré à 13 581.65 € H.T.) dans le cadre des économies d'énergies.

• Choisit et accepte le devis de l'entreprise GUYONNAUD SARL. d'un montant de 6954,60 € pour les travaux de peinture du gîte communal.

Informations :

Reentrée scolaire : l'effectif est stable. Aurélie est remplacée par Aurélien le vendredi dans le cadre de son contrat à 80%. Une réunion avec la gendarmerie a eu lieu concernant la sécurité attentat.

Journée du patrimoine : Le groupe de jazz SWINGDAYS donnera un concert le samedi 17 septembre à l'Eglise de Saint Denis des Murs. La mairie organisera un pot d'amitié à la fin du concert.

Inauguration de la maison de la petite enfance : vendredi 9 septembre à 19h30 Ave de Drusenheim à Saint Léonard de Noblat.

Exposition « 14-18. Poussières de guerres » : Entrée gratuite, salle du Conseil municipal. Du vendredi 25 au lundi 28 novembre pendant les horaires d'ouverture de la mairie et samedi 26 et dimanche 27 de 14h à 18h. Ateliers pour les scolaires, le vendredi 25 novembre pour la classe CP/CE1 de Saint Denis et le mardi 29 novembre pour la classe CE2/CM1/CM2 de Masléon.

Point sur les travaux : la 1ère tranche de la voirie a été réalisée. Les portes des toilettes de l'école ont été changées et elles seront peintes pendant les vacances scolaires de toussaint.

Chauffage de l'Eglise : L'ABF (Architecte des Bâtiments de France), préconise l'installation de mats, à l'identique de l'existant, avec habillage par lambris. La paroisse qui participe au financement doit donner son accord. Le retable aurait besoin d'un traitement des xylophages et l'ABF a conseillé de prendre contact avec Mme MAISON du CAO (Conservateurs d'Antiquités et d'Objets d'Art) pour une éventuelle subvention.

SEHV : Mr SAILLANT Benoit est chargé de relancer Mr DUBOIS pour la subvention du SEHV (Syndicat Energie Haute-Vienne) concernant les travaux de rénovation du réseau de l'éclairage public dans le cadre des économies d'énergies.

Séance du 4 novembre

Informations :

Démission de Mme MASSALOUX Magali : Le maire donne lecture de sa lettre de démission. Le Conseil Municipal prend acte de sa décision.

Cantine scolaire : Présentation du nouveau bureau et compte rendu de l'Assemblée générale :

La situation financière de l'association est saine permettant ainsi de faire un effort sur les repas (plus de diversité des produits, semaine du goût plus élaborée). Le tarif du forfait reste à 31 €. Les effectifs de la cantine sont passés de 40 à 31 enfants. Les représentants de l'association et le Conseil Municipal réaffirment conjointement leur volonté de faire travailler au maximum les fournisseurs locaux. À ce titre, les fournisseurs habituels ont été reconduits.

E.R.D.F : Mr Benoît SAILLANT fait le compte rendu de la réunion de présentation d'ENEDIS (ex ERDF) où il représentait la commune.

Le compteur communiquant « Linky » est en cours de déploiement dans le département. Il sera installé en lieu et place des anciens compteurs. Ce déploiement se déroule en trois temps :

- Tout d'abord, ENEDIS prend en charge l'équipement des transformateurs en GSM.
- Ensuite, des opérateurs privés dûment mandatées par ENEDIS procèdent à l'équipement des foyers.
- Enfin, ENEDIS prend en charge l'équipement « diffus » (équipement des foyers n'ayant pas pu être équipé par les entreprises prestataires).

L'entreprise compte avoir équipé l'ensemble des foyers d'ici 2020.

Assurance du personnel : Suite aux propositions du Centre de Gestion, le conseil municipal décide de conserver le contrat auprès de GROUPAMA-CIGAC.

Chauffage de l'église : la solution d'un chauffage radiant infrarouge sur mat a été retenue. La paroisse s'engage à financer 1/3 du projet.

Travaux:

- Gîte rural : les travaux sont terminés.
- Cimetière : la rénovation du mur est terminée.
- Toilette de l'école : les peintures sont réalisées.
- Vestiaire du stade : l'entreprise pense pouvoir terminer les travaux avant la fin de l'année.
- Voirie : la 2ème tranche sera réalisée en 2017.

Dates à retenir :

- 11 Novembre : la commémoration aura lieu à 10h45.
- 12 et 13 Novembre : les illuminations de Noël seront installées, elles ne seront cependant raccordées qu'à une date ultérieure.
- 24 au 29 novembre : l'exposition sur la première guerre mondiale aura lieu à la Mairie, salle du conseil. Des ateliers pédagogiques sont prévus pour les enfants des écoles. Des visites guidées ouvertes à tous auront lieu les Samedi 26 et Dimanche 27 Novembre à 15h.
- 6 Décembre : cérémonie de remise des prix du fleurissement à 18h.
- 16 Décembre : arbre de Noël des écoles (Saint Denis et Masléon).
- 7 Janvier 2017 : Vœux de la Municipalité.
- 5 Février 2017 : repas des aînés.

A l'unanimité, Le Conseil Municipal,

- Valide le projet d'étude du PLU présenté par Mme Marie-Jeanne BOURY, adjointe à l'urbanisme. L'avis des services de l'Etat sera rendu dans les 3 mois et une enquête publique pourra être engagée avant décision définitive.
- Autorise M. le Maire à faire des demandes de subventions auprès des organismes compétents pour
 - Des travaux d'installation de toilettes sèches dans le cimetière.
 - Des travaux d'installation de rayonnages dans la bibliothèque.

Inscription sur la liste électorale

Les personnes nouvellement arrivées sur la commune ont jusqu'au 31 décembre 2016 pour s'inscrire sur la liste électorale.

Pour l'inscription, se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (EDF ou Telecom).

Renseignements à la mairie au 05 55 57 00 59 qui sera ouverte samedi 31 décembre de 9h à 12h.



Résultat concours départemental 2016 des « Maisons et fermes fleuries »

- « 1^{er} prix » Mme GOURGEOT Lucienne : catégorie « maison avec jardin visible de la rue ».
- « 1^{er} prix » Mme PECHOUX Florence : catégorie « ferme fleurie ».
- « 3^{ème} prix » Mme JEANTON Ginette : catégorie « décor floral installé sur la voie publique ».
- « Diplôme d'honneur avec mention spéciale » Mme LEOBON Ginette : catégorie « balcon ou terrasse ».



Le résultat du concours communal est paru dans le bulletin municipal de septembre 2016.



La remise de récompenses (composition de cactées, diplôme) a eu lieu le 6 décembre 2016 à la salle polyvalente en présence de M. LEBLOIS J-Claude, Président du Conseil Départemental et de Mme Christelle Aupetit, conseillère départementale.

M. Roulière des « Jardins de Plaisance » a offert une jacinthe à chaque participant et a présenté à l'aide de diapositives une sélection d'arbres oubliés.

